

Délibération n° 2025-165 R Objet: Tarifs services périscolaires 2025/2026: accueil périscolaire, restauration et transport scolaire

Extrait du registre des délibérations Du Conseil Municipal De la Commune d'EMBRUN

Séance du 30 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente octobre à 18h00, Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN, Légalement convoqué le vingt-deux octobre deux mille vingt-cinq à la Salle de la Manutention, Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire, Secrétaire de séance : Madame Ouria BLANCHET, à l'unanimité

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres en exercice : 28 Nombre de membres présents : 18 Nombre de votants : 27

Présents:

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Christian COULOUMY, Madame Audrey CEARD, Madame Wiebke SILVE, Madame Ouria BLANCHET, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Bernard FANTI, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Jehanne MARROU, Madame Annick BOUISSIERE, Monsieur Jean Louis RIFFAUD, Madame Véronique CONSTANS.

Représentés:

Monsieur Alexandre DIDIER donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOUD
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER
Monsieur Vincent ESMIEU donne pouvoir à Monsieur Christian PARPILLON
Madame Barbara GASQUET donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE
Monsieur Gérard MARCELLIN donne pouvoir à Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL
Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Madame Audrey CEARD
Madame Nathalie BERNARD donne pouvoir à Madame Ouria BLANCHET
Monsieur Patrice RENOUF, donne pouvoir à Monsieur Jean Claude DOU
Monsieur Olivier LEFRANCOIS donne pouvoir à Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA

Absent excusé:

Monsieur Robert PELLISSIER Monsieur Pierre BRUYAT

Madame le Maire rappelle que les tarifs des services périscolaires sont fixés par année scolaire.

Il est proposé de maintenir à l'identique de l'année précédente l'ensemble des tarifs pour l'année scolaire 2025/2026.

TARIFS 2025/2026

TRANSPORT SCOLAIRE (trimestriel)

Circuit Plan d'Eau, Saint Surnin, Les Vignes Circuit Chalvet-Chardouires Circuit Caleyère, Les Clots, Les Vignes IV et V.

(ligne 14 impôt soumis au barème)

(hghe 14 hilpot souths at bareine)	
0 à 152 €	
1 enfant	24,03 €
2 enfants	39,64 €
3 enfants	46,82 €
4 enfants	54,99 €
> 152 € jusqu'à 762 €	
1 enfant	26,43 €
2 enfants	43,65 €
3 enfants	51,55 €
4 enfants	60,50 €
> 762 € jusqu'à 1 524 €	
1 enfant	29,03 €
2 enfants	48,01 €
3 enfants	56,70 €
4 enfants	66,53 €
> 1 524 € et plus	
1 enfant	31,94 €
2 enfants	52,81 €
3 enfants	62,37 €
4 enfants	73,20 €

TARIFS 2025/2026 RESTAURANT SCOLAIRE		
(ligne 14 impôt soumis au barème)		
0 à 152 €	3,68 €	
> 152 jusqu'à 762 €	4,15 €	
> 762 jusqu'à 1524 €	4,96 €	
> 1524 €	5,73 €	
Communes extérieures	5,75 €	

TARIFS 2025/2026

TEMPS DE PAUSE MERIDIENNE (sous réserve de mise en place de ce service)

tarif unique: 2,50 €

TARIFS 2025/2026			
ACCUEIL PERISCOLAIRE			
MONTANT DE L'IMPOT	TARIFS 1er ENFANT	TARIFS 2ème ENFANT	
(ligne 14 impôt soumis au barème)		(gratuité à partir du 3ème)	
0 €	0,63 €	0,32 €	
> 0 jusqu'à 457 €	1,01 €	0,50 €	
> 457 jusqu'à 762 €	1,54 €	0,77 €	
> 762 jusqu'à 1067 €	2,17 €	1,08 €	
> 1067 jusqu'à 1524 €	2,55 €	1,26 €	
> 1524 €	2,75 €	1,38 €	
Communes extérieures	2,75 €	1,38 €	

 \mathbf{Vu} le Code Général des Collectivités Territoriales \mathbf{Vu} l'examen par le comité consultatif des affaires scolaires du 16 septembre 2025

Madame le Maire entendu, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

• Approuve, les tarifs 2025/2026 ci-dessus mentionnés.

Le 31 octobre 2025

Madame Le Maire Chantal EYMEOUD Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.

Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa.